
CONSERVATOIRE
musique & théâtre

ville de Saint-Priest



DÉPARTEMENT POLYPHONIQUE

Piano / Percussions / Guitare

VILLE DE
SAINT-PRIEST ▶

Polyphonique

L'**instrument polyphonique** a la particularité de pouvoir jouer et faire entendre plusieurs sons simultanément. La pratique d'un instrument polyphonique permet donc aux élèves de s'épanouir dans le cadre d'un répertoire soliste. Cependant, l'équipe pédagogique insiste sur le fait que la diversité des instruments qui composent le département est un terrain fertile pour la naissance de projets collectifs, transversaux et aux esthétiques variées. Au Conservatoire, les instruments polyphoniques enseignés sont le **piano, la guitare et la percussion**.

Notre enseignement est fondé sur trois axes, qui interagissent et ne peuvent exister indépendamment les uns des autres : **l'enseignement instrumental, la pratique collective et la formation musicale**. Ces trois axes sont valorisés dans la réalisation de projets artistiques.

La pratique instrumentale :

Le **1^{er} cycle** a pour but la découverte de l'instrument et de ses multiples possibilités d'expression à travers le répertoire et la création.

Le **2^e cycle** prolonge et approfondit les acquis du 1^{er} cycle tout en favorisant chez l'élève l'accès à son autonomie musicale.

Enfin le **3^e cycle** permettra à l'élève de développer un projet artistique personnel, d'accéder à une pratique autonome, d'acquérir des connaissances structurées et d'avoir une pratique musicale active dans la perspective d'obtenir le Certificat d'Etudes Musicales (CEM).

La pratique collective :

1^{er} cycle : Chœurs, déchiffrement au piano, musique de chambre, théâtre, orchestres 1^{er} cycle, atelier d'improvisation, combos...

2^e cycle : Déchiffrement au piano, musique de chambre, théâtre, combos, chœurs, orchestres 1^{er} et 2^e cycle, accompagnement chœur, ensemble de guitare, harmony swing...

3^e cycle : Ragtag et les disciplines proposées en 2^e cycle.

Les semaines banalisées :

Le département polyphonique organise chaque année une ou plusieurs **« semaines banalisées »** qui sont l'occasion de **rencontres** et **d'échanges**. Des ateliers sont proposés sur une semaine, sur des thématiques qui permettent d'approfondir des notions vues aux cours hebdomadaires et d'envisager un enrichissement des parcours.

Une sensibilisation :

Les instruments sont présentés aux élèves dans le cadre du **Parcours CP** (voir flyer dédié). Une sensibilisation est réalisée également dans les écoles de Saint-Priest à travers le dispositif **« Orchestre à l'école »**.

Polyphonique

Sensibilisation initiation	Orchestre à l'école (OAE) : guitare, flûte et percussions Parcours CP : au Conservatoire	
PARCOURS DIPLÔMANT		
Entrée	Cycle	Enseignements proposés
À partir de 7 ans	1^{er} cycle 3 à 5 ans	Cours d'instrument : de 20 à 30 minutes Formation musicale : 1h Pratique collective : entre 1h et 1h30 Validation : A.E.M. (Attestation d'Etudes Musicales)
	2^e cycle 2 à 5 ans	Cours d'instrument : 45 minutes Formation musicale : de 1h15 à 1h30 Pratique collective : de 1h à 1h30 Validation : B.E.M. (Brevet d'Etudes Musicales)
	3^e cycle 2 à 4 ans	Cours d'instrument : 1h Formation musicale : en U.V. : de 1h30 à 2h Pratique collective : de 1h à 2h Validation : C.E.M. (Certificat d'Etudes Musicales)

LES AUTRES PROPOSITIONS	
Parcours adulte 1 à 4 ans + de 18 ans	Cours d'instrument : 30 minutes Formation musicale si besoin : 1h 1 pratique collective : de 1h30 à 2h
Parcours amateur 1 à 4 ans + de 18 ans	Pour les élèves ayant terminé un 1 ^{er} cycle 12 cours / an de 45 minutes 1 pratique collective : de 1h30 à 2h
Parcours jeune 1 à 3 ans - de 18 ans	Pour les élèves en début de 2 ^e cycle Cours d'instrument : 30 minutes 1 pratique collective : de 1h30 à 2h

DÉPARTEMENT POLYPHONIQUE

Piano / Percussions / Guitare



CONSERVATOIRE
musique & théâtre

ville de Saint-Priest

Place Bruno Polga

04 78 20 03 22

conservatoire@mairie-saint-priest.fr

www.conservatoire-saint-priest.fr



YouTube